

Essais nucléaires

La dernière guerre des sacrifiés

Au Sahara et en Polynésie, des centaines de civils et de militaires ont été contaminés par des expérimentations atomiques. Exposés parfois sans précaution aux radiations, les «cobayes» de la bombe ont enfin obtenu un début de reconnaissance. Sophie des Déserts raconte leur long combat contre le secret défense et la raison d'Etat

«*Là-bas, à Mururoa, on m'a jeté un sort*», disait-il. Depuis son séjour dans l'atoll en 1976-1977, Yannik Floc'h n'était plus que l'ombre de lui-même. «*L'île du secret*», comme l'appellent les Polynésiens, avait emporté sa jeunesse. A 20 ans déjà ses dents cassaient, ses poumons toussaient, sa colonne vertébrale ployait sous la douleur. Marie-Josée, son épouse, le voyait se dégrader, sous l'oeil impuissant des médecins. L'ancien matelot revenait toujours sur sa mission à «Muru», les baignages dans le lagon, ces journées à ramasser de la ferraille en zone contaminée, il était persuadé que les racines de son mal se trouvaient là. Yannik luttait, jusqu'à ce qu'un jour son corps ne puisse plus bouger. On lui découvrit alors un cancer du poumon qui avait essaimé tout le long de sa colonne vertébrale. «*Un sort*», répétait-il, sans illusion mais sans hargne. Yannik avait passé en Polynésie les plus belles années de sa vie. Avant de lui dire adieu, en juillet 2004, son épouse a promis : «*Je ferai éclore la vérité.*»

Une clause secrète

Ce samedi de mars 2009, Marie-Josée Floc'h déjeune sur une vedette de la Vilaine affrétée par l'Aven (Association des Vétérans des Essais nucléaires). Autour d'elle, des messieurs plus tout jeunes, souvent malades, et pourtant un vent léger, comme un souffle d'espoir, traverse l'assemblée. Après presque un demi-siècle de silence, l'Etat français ouvre le dossier de ses essais nucléaires. «*Il est temps que notre pays soit en paix avec lui-même*», a déclaré le ministre de la Défense Hervé Morin, avant d'annoncer son projet de loi d'indemnisation. Il s'adresse aux 150 000 civils et militaires qui ont participé, de 1960 à 1996, aux tirs nucléaires du Sahara puis de Polynésie. A Papeete, où le 27 avril s'ouvre le premier procès de huit anciens travailleurs de Mururoa, on hésite entre la joie et la circonspection. Ces plaignants, comme les autres «vétérans du nucléaire», s'interrogent : qui sera réellement indemnisé ? Faudra-t-il produire des preuves de l'irradiation ? Et si l'Etat, qui s'est si longtemps abrité sous le secret défense, tentait encore de louvoyer ? «*Attendons les décrets d'application de cette loi*», confie Marie-Josée, avant de reconnaître, lumineuse : «*Jamais je n'aurais imaginé voir de mon vivant une telle avancée.*»

Tout est parti d'un homme qui dans l'ombre, depuis plus de vingt ans, consacre sa vie aux conséquences des essais. Un pacifiste, rationnel et pur, dont le ministère de la Défense se serait bien passé. Bruno Barrillot s'est d'abord donné à l'Eglise jusqu'à ce qu'il la quitte, à 45 ans, déçu par ses positions militaristes en plein débat sur les euromissiles. L'ancien prêtre devient alors pigiste à «Libération» et fonde le CDRPC (Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits). En 1990, Greenpeace le contacte. Des témoignages troublants parviennent des atolls proches de Mururoa, des histoires d'empoisonnement, de morts suspectes, il faut les vérifier. Bruno Barrillot s'envole pour Papeete, où l'accueille Bengt Danielsson. Cet ethnologue suédois et sa femme sont, avec l'Eglise évangélique, des opposants historiques aux essais français. Des savants qui n'ont jamais digéré que les hommes du CEP (Centre d'Expérimentation du Pacifique) souillent leur paradis. Ils les ont vu débarquer en 1965 avec leurs milliards. Les apprentis sorciers s'étaient d'abord lancés dans le Sahara algérien. «*Hourra !*», avait crié de Gaulle après la première explosion atomique, «Gerboise bleue», le 13 février 1960 à Reggane. Les voisins de l'Algérie, eux, s'inquiétaient déjà des retombées radioactives. Une clause secrète des accords d'Evian autorisait les essais souterrains jusqu'en 1968, mais la France devait trouver d'autres terrains pour ses tirs aériens. Elle avait d'abord songé à la région de Calvi : «*Les essais auront lieu hors de la période touristique*», osait le haut commissaire du CEA (Commissariat à l'Energie atomique), avant de se

tourner vers les Polynésiens : *«N'ayez crainte, vous ne courrez aucun danger.»* Tous n'étaient pas dupes. Les Américains et les Anglais avaient déjà sali le Pacifique avec leurs essais. En septembre 1966, le député polynésien John Teariki suppliait de Gaulle : *«Rembarquez vos troupes, vos bombes et vos avions. Alors, plus tard, nos leucémiques et nos cancéreux ne pourront pas vous accuser d'être l'auteur de leur mal...»* Mais pour le Général, sans la bombe, la France n'était rien.

En 1990, malgré l'opposition croissante, les essais n'ont pas cessé. Barrillot gagne l'atoll habité le plus proche de Mururoa, Mangareva, 350 habitants, et 800 militaires. Les villageois ont peur mais quelques-uns commencent à parler : depuis le début des essais, on ne peut plus manger le poisson du lagon, mais surtout il y a davantage de maladies et de morts, y compris d'enfants, de jeunes gens. Pourtant, au départ, dans cet atoll du bout du monde, tout le monde se félicitait de l'arrivée des Français. L'argent coulait à flots. Pendant les tirs, c'était la fête. Toute l'île se retrouvait dans un grand hangar où les militaires passaient des films, avec alcool à volonté, avant d'aller, eux, se réfugier dans leur blockhaus bien étanche. *«L'amiral disait que les bombes atomiques sont bonnes»*, se souvient un pêcheur.

De retour en France, sonné, Bruno Barrillot commence un livre sur les essais (1). Quelques années plus tard, Vincent Jauvert, du «Nouvel Observateur», découvre dans les archives de la Dircen (Direction des Centres d'Expérimentations nucléaires) d'incroyables documents : ils prouvent que l'armée et le CEA savaient que leurs tirs produiraient des retombées radioactives sur les populations locales (2). Après l'explosion de la bombe du 2 juillet 1966, un rapport détaille la contamination inquiétante du sol, des aliments avant de rassurer l'état-major : *«La population... est parfaitement inconsciente, insouciant.»* Des cobayes, il y en a d'autres, comme ces 195 appelés du Sahara, envoyés à 650 mètres du point zéro le 25 avril 1961 pour s'entraîner à la guerre nucléaire. Mais Jauvert est bientôt sommé de cesser ses recherches, sur ordre du cabinet du ministre socialiste des armées Alain Richard. Motif, toujours le même, à droite comme à gauche, depuis des décennies : secret défense. Alors que le gouvernement américain indemnise les victimes de ses essais et ouvre ses archives, la France, elle, les referme à double tour. Sans doute pense-t-elle que le temps joue en sa faveur : les vétérans ne seront pas éternels.

"Fermez les yeux"

La fin des essais nucléaires, en 1996, marque au contraire leur réveil. Après la publication de son livre, Bruno Barrillot reçoit des centaines de lettres. Des anciens d'Algérie, de Polynésie, des femmes, comme Marie-Josée Floc'h, dont les époux, les pères sont malades. Cancer du sang, des os, du poumon... Loin de la mémoire officielle et des beaux discours sur la grandeur de la France, apparaît une autre histoire. Celle de jeunes gens jetés par milliers sous le feu nucléaire. Des innocents soumis aux folies et aux ratés, inévitables, d'un Etat qui découvrait l'arme atomique. Tous, surtout les anciens du Sahara, l'affirment : *«L'armée ne nous disait pas où on allait.»* Et, une fois sur les sites, assurait *«qu'on ne risquait rien»*. Florence, une secrétaire du CEA affectée à Mururoa en 1982 : *«Nous étions tous très jeunes, on avait le soleil, la mer, et en plus de très bons salaires. Quand les chefs disaient qu'il n'y avait pas de danger, c'était comme si nos parents parlaient.»* Vingt ans après, Florence, rongée par un cancer de la thyroïde, veut comprendre.

Que faire, que dire à tous ces vétérans ? Bruno Barrillot les pousse à s'organiser. En 2001 naît l'Aven, puis, quelques semaines après, en Polynésie, sa soeur Moruroa et Tatou. Un ancien officier de Reggane va aussi créer une association de vétérans en Algérie : Mohammed Bendjebbar était l'homme chargé de démanteler les sites du Sahara en 1968. Il a été officiellement déclaré *«irradié»* par l'armée algérienne, après des mois passés à s'occuper des bâtiments, des camions et des carcasses d'avions contaminés laissés par la France. L'officier a été soigné en France, pensionné, et même invité à Hiroshima pour le cinquantenaire de la bombe. Mais il pense à tous les autres, les ouvriers qui ont travaillé sans protection, les Touaregs qui vivaient dans les oasis proches des sites nucléaires. Tous ces malheureux à qui les Français ont simplement demandé, avant d'enclencher leurs bombes, de *«fermer les yeux»*. La rumeur court dans le désert : il y aurait là, comme en Polynésie, des enfants handicapés, des épidémies de cancers... Aux frères de l'Aven, Bendjebbar dit : *«On a tous été des cobayes.»* Les vétérans font appel à Jean-Paul Teissonnière, l'avocat talentueux des victimes de l'amiante. Devant les tribunaux, le combat est difficile : le service de santé des armées renâcle à communiquer les dossiers ou, souvent, les renvoie étrangement vides. Celui de Yannik Floc'h, par exemple, ne mentionne aucune donnée d'irradiation alors qu'il portait un dosimètre, l'appareil mesurant la dose radioactive reçue par le corps. Les porte-parole de la Défense ne cessent de rappeler aux vétérans que plus d'un Français sur cinq développe quoi qu'il arrive un cancer... Ils le maintiennent, les essais français ont été propres. Marie-Josée n'y croit pas : après la mort de son mari, elle découvre les travaux menés sur les vétérans américains et anglais, sur les populations des îles Marshall et du Nevada, qui montrent une incidence plus forte de lymphomes, de leucémies, de certains cancers, ceux de la thyroïde, du cerveau ou du poumon.

Perturbations chromosomiques

En juin 2006, la jeune veuve rassemble ses économies et part à un colloque sur les essais nucléaires organisé à Papeete. Elle y rencontre les professeurs Claude Parmentier, de l'Institut Gustave-Roussy, et le généticien néo-zélandais Al Rowland. Les deux chercheurs, qui travaillent depuis longtemps sur les effets des rayonnements ionisants, commencent à constater, chez les vétérans irradiés, de graves perturbations chromosomiques - qui sont souvent le point de départ du développement de cancers. Marie-Josée Floc'h se sent enfin écoutée. D'autant que, si le combat juridique patine, la presse, elle, embrasse la cause des vétérans. Les politiques suivent : vingt projets de loi d'indemnisation sont déposés, à gauche comme à droite. *«Nous avons mésestimé le potentiel médiatique de cette histoire»*, commente froidement un haut responsable de la Défense. Et ses conséquences diplomatiques. Car les pays d'expérimentation, eux aussi, demandent des comptes. Et s'adressent à Bruno Barrillot, devenu l'expert incontesté des essais nucléaires.

Le gouvernement algérien l'invite à visiter l'ancienne base d'In Ekker, au Sahara. Barrillot découvre les sites souterrains laissés par les Français. Son compteur Geiger crépite : *«Comment décontaminer ?»*, demande un officiel algérien. En 2007, le ministère des Anciens Combattants organise à son tour un colloque sur les essais. Le président Bouteflika se décommande à la dernière minute. Il laisse la presse dénoncer ce crime du passé, un de plus, perpétré par la France coloniale. La chaîne Al Jazeera assure que des prisonniers du FLN ont même été attachés au pied de la bombe, comme l'affirmaient déjà, en 1962, des légionnaires allemands dans le documentaire de Karl Gass, *«Allons enfants... pour l'Algérie»*. Une avocate, Fatima Ben Braham, veut porter plainte contre la France pour crime contre l'humanité. Le gouvernement de Bouteflika ne bronche pas, mais agit en sous-main. Ainsi, à l'automne dernier, le réalisateur Djamel Ouahab est invité à présenter son film *«Gerboise bleue»* à Alger, tous frais payés pour lui et un ancien appelé du Vaucluse, envoyé en 1960 à Reggane, qui n'en revient toujours pas : *«Avec ce qu'on a laissé là-bas, je m'attendais à prendre une balle dans la tête, j'ai été accueilli comme un héros !»* Le journaliste de France 3 Larbi Benchiha, auteur du remarquable documentaire *«Vent de sable»*, a lui aussi été encouragé par son pays d'origine. *«L'Algérie a autorisé les essais sans que l'on sache quelles ont été les compensations. Elle n'a sans doute pas intérêt à faire la lumière sur cette histoire, explique-t-il Alors Alger s'en sert pour peser sur la France quand ça l'arrange.»*

En Polynésie aussi, la tension monte. Aussitôt élu à la présidence, l'indépendantiste Oscar Temaru a nommé une commission d'enquête sur les essais dirigée par... Bruno Barrillot. Cette fois, puisqu'on est en territoire français, la Défense prend la peine d'envoyer son délégué à la sûreté nucléaire. Avec Marcel Jurien de la Gravière, le discours évolue un peu : les essais *«n'ont pas été propres»*, certains ont donné lieu à des retombées radioactives, *«mais, en dehors des cas de contaminations accidentelles, nous ne sommes pas dans des domaines de doses nocives»*. L'ingénieur du CEA va porter le message dans les atolls, alignant ses études et ses chiffres devant des populations sceptiques. Comment pourrait-il en être autrement après des décennies de silence ? Comment croire que, cette fois, l'armée - qui n'a réalisé aucune étude épidémiologique sérieuse - dit la vérité ? *«On a un mal fou à se faire entendre»*, regrette Marcel Jurien de la Gravière.

On sent, à travers lui, toute l'incompréhension d'un monde qui accepte mal le procès qui lui est fait. Une communauté qui pense avoir agi dans l'intérêt de la France. Les hommes du CEA savaient qu'une loi d'indemnisation devenait inéluctable : un texte commun droite-gauche initié par la sénatrice communiste Hélène Luc avait été déposé à l'automne. Hervé Morin, qui a toujours été sensible à la cause des vétérans, ne pouvait pas risquer de se faire doubler par le Parlement. Le 27 novembre 2008, il s'engageait à présenter sa loi au plus vite. Mais, pour le lobby nucléaire, le ministre est allé trop loin. *«Tous les pékins du Sahara et de Polynésie vont réclamer de l'argent»*, tremble un haut gradé. Qu'il se rassure, la commission d'indemnisation demandera des preuves de l'irradiation. Marie-Josée Floc'h, qui n'en possède aucune, n'aura probablement droit à rien. Au moins espère-t-elle que les manuels d'histoire, un jour, se souviendront de son mari, sacrifié, comme tant d'innocents, au nom de la raison d'Etat.

(1) *«Les Essais nucléaires français 1960-1996»* (Editions CDRPC).

(2) *"Le Nouvel Observateur" du 5 février 1998.*

Le Général de Gaulle

C'est le général de Gaulle (ici avec Alain Peyrefitte et Pierre Messmer, au large de Mururoa) qui lance la France dans la course atomique. 210 essais nucléaires seront réalisés, d'abord au Sahara, dès 1960, puis, à partir de 1966, en Polynésie, avant d'être totalement abandonnés en 1996.

Mururoa

Le tribunal de Papeete examinera le 27 avril la requête de huit anciens travailleurs de Mururoa - dont trois survivants seulement - contre leurs employeurs, le CEA et l'Etat français. Ils demandent que leurs maladies, des leucémies et des cancers, soient reconnues comme maladies professionnelles.

Lucien Parfait

Lucien Parfait, rongé depuis son retour d'In Ekker par un cancer de la peau et de la mâchoire. Jusqu'à présent, il appartenait aux vétérans de prouver un lien entre les essais et leurs maladies. A ce jour, sur 300 procédures lancées, seules une quinzaine ont abouti. Désormais, ce sera à la Défense de démontrer que la maladie des vétérans n'est pas liée à leur présence sur les sites nucléaires.

Protections

Tous les vétérans n'ont pas bénéficié de protections. L'ADN des personnes irradiées a subi de graves modifications, susceptibles d'entraîner des cancers. C'est la conclusion déterminante du généticien Al Rowland et du cancérologue Claude Parmentier. Ce professeur de Gustave-Roussy s'est inquiété dès les années 1990 du nombre de Polynésiennes atteintes d'un cancer de la thyroïde. Leurs travaux servent au procès collectif des vétérans anglais qui se tient actuellement.

Hervé Morin

Le projet de loi d'Hervé Morin vise «toute personne souffrant d'une maladie radio-induite résultant directement d'une exposition à des rayonnements ionisants au cours des essais». L'Aven et Moruroa et Tatou, qui rassemblent plus de 8 000 vétérans, craignent que les médecins de la commission d'indemnisation demandent des preuves d'une irradiation directe, qui, souvent, n'existent pas. Sur les 150 000 civils et militaires qui ont participé aux essais, seuls 80 000 portaient un dosimètre.

Sophie des Deserts

Le Nouvel Observateur